



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Clinattec : une campagne de levée de fonds inédite dans le domaine de la recherche médicale à Grenoble

“Les malades n’ont pas le temps d’être patients “

Campagne exceptionnelle qui vise 30M€ à l’horizon 2018

GRENOBLE, France, le 22 février 2016 – Clinattec, centre de recherche biomédicale, lance officiellement sa première campagne de mécénat pour financer ses projets innovants. À ce jour, près de 20% de l’objectif de campagne de 30 millions d’euros ont été atteints, grâce à de grands noms du monde économique engagés au sein du comité de campagne présidé par Alain Mérieux, Président de l’Institut Mérieux. La Fondation Edmond J. Safra, qui soutient Clinattec depuis ses débuts, lance un défi à la générosité des mécènes du centre de recherche avec un don jumelé de 5 millions d’euros.

Alain Mérieux, Président de la campagne de Clinattec

« Depuis sa création, l’Institut Mérieux œuvre au développement d’une biologie et d’une médecine innovantes et accessibles à tous. Une ambition que nous partageons avec Clinattec, un centre de recherche unique au monde », affirme Alain Mérieux et poursuit :

« Aux côtés de Clinattec, nous prenons part au combat contre les pathologies qui peuvent toucher chacun d’entre nous. Soutenir Clinattec, c’est se joindre à une grande aventure scientifique, médicale et humaine. »

Un dispositif de don jumelé qui lance officiellement la campagne

Madame Lily Safra, Présidente de la Fondation Edmond J. Safra, a annoncé un dispositif de don jumelé au bénéfice du Fonds de dotation Clinattec. La Fondation Edmond J. Safra abondera chaque don versé d’ici le 30 juin 2016. Elle s’est engagée à hauteur de 5 millions d’euros. Grâce à tous ceux qui souhaiteraient apporter leur soutien à Clinattec, entreprises, fondations ou particuliers, ce dispositif de « don jumelé », inédit en France dans ces proportions, permettrait au Fonds de dotation Clinattec de collecter jusqu’à 10 millions d’euros d’ici le 30 juin 2016, soit le tiers de son objectif de campagne.

Clinattec lutte contre les maladies neurodégénératives, le handicap moteur et le cancer

« Notre objectif est d’apporter plus vite les innovations technologiques au lit du patient » souligne le Professeur Alim Louis Benabid, Président et fondateur de Clinattec.

Clinattec, centre de recherche à la pointe de l’innovation, travaille aujourd’hui sur la médecine de demain. Une rencontre unique entre la recherche médicale et la technologie, pour améliorer la santé de tous. Il réunit dans un même bâtiment, des laboratoires de recherche et une équipe pluridisciplinaire d’une centaine de médecins, chercheurs, biologistes, scientifiques issus du CEA, de l’Inserm, du CHU et de l’Université Grenoble Alpes, et un service hospitalier doté d’un bloc opératoire. Cette rencontre entre la technologie de pointe et la médecine donne d’excellents résultats.

2016 est une nouvelle année de défis scientifiques pour Clinattec, le Pr Benabid, et ses équipes, avec notamment :

-Le projet BCI (Brain-Computer Interface) destiné à donner de la mobilité aux tétraplégiques grâce à un exosquelette. Le projet BCI fait la preuve de la faisabilité du pilotage par le cortex de plusieurs degrés de liberté d’effecteurs neuro-prosthétiques,

-Le projet NIR (Near InfraRed), qui étudie l’évolution de la maladie de Parkinson grâce à l’effet neuro-protecteur de la lumière proche infrarouge, verra le début d’un essai clinique visant à transformer les résultats positifs obtenus dans le préclinique.

« Le Professeur Benabid et ses collègues représentent l’espoir pour des millions de patients et leurs familles dans le monde. Merci à tous pour le soutien que vous pourrez apporter à Clinattec », conclut Madame Lily Safra.



À propos de Clinattec

Clinattec – Centre de recherche biomédicale Edmond J. Safra – met les micro-nanotechnologies et l'électronique au service de la santé et des patients. À Clinattec, médecins, technologues, chercheurs, et biologistes ont pour ambition de mieux prévenir, mieux diagnostiquer et mieux traiter les maladies de Parkinson, d'Alzheimer, les cancers et handicaps moteurs lourds. Le Fonds de dotation Clinattec, créé en 2014, a comme Conseil d'Administration :

Président : M. Jean Therme, CEA, Fondateur de Clinattec
Mme Marie-Noëlle Semeria, directrice du CEA-LETI
Pr Alim-Louis Benabid, Fondateur de Clinattec

Contact : Thierry Bosc – Directeur du Fonds Clinattec – thierry.bosc@clinatec.fr – 06 07 45 80 14

Pour soutenir Clinattec : accédez à <http://www.clinatec.fr/soutenir/faire-don/>

À propos du Comité de campagne

M. Alain Mérieux, Président de l'Institut Mérieux et de la Fondation Mérieux, Président du Comité de campagne est entouré de :

Mme Lily Safra, Présidente de la Fondation Edmond J. Safra (membre d'honneur)
M. Jacques Attali, Président Attali & associés, Président de Positive Planet
M. André-Jacques Auberton-Hervé, Président d'Honneur et Fondateur de Soitec
M. Jean-Luc Bélingard, Président Directeur Général de BioMérieux, Président de la Fédération Française des Industries de Santé
M. Bernard Bigot, Directeur Général du programme international de recherche ITER
M. Andrea Cuomo, Executive Vice President STMicroelectronics
Mme Geneviève Fioraso, ancienne Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Députée de la première circonscription de l'Isère,
M. Jean-Pierre Gaillard, Président du Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes, Membre du Conseil d'Administration du Crédit Agricole S.A.
M. Henri Lachmann, Ancien Président de Schneider Electric, Administrateur de Schneider Electric,
M. Olivier Laureau, Président du Groupe Servier, Président de la Fondation Internationale de Recherche Servier
M. Dominique Louis, Président Directeur Général d'Assystem
M. Jean-Pierre Maureau, Directeur associé d'AXOS
Monsieur Antoine Raymond, Président d'ARaymond
M. Jean-Daniel Tordjman, Président du club des Ambassadeurs, Président d'Astarté International,
M. Briec Turluche, Président de Medimprint

À propos du dispositif fiscal mécénat lié à la loi du 1^{er} août 2003

- Les particuliers peuvent déduire de l'impôt sur le revenu 66 % du don (dans la limite de 20% du revenu imposable).
- Les entreprises ont la possibilité de déduire de l'impôt sur les sociétés 60 % des sommes versées au titre du mécénat (dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires hors taxes).